



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 10/02/2021

### **Election municipale partielle complémentaire à Saint-Jurs les dimanches 11 et 18 avril 2021**

A la suite de démissions successives, les électeurs de la commune de Saint-Jurs sont convoqués le dimanche 11 avril 2021 pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de 4 conseillers municipaux. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 18 avril 2021.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, selon le calendrier suivant :

Pour le 1er tour :

- le mercredi 24 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le jeudi 25 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Pour le 2nd tour :

- le mardi -13 avril 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Les déclarations de candidature seront rédigées sur l'imprimé CERFA n° 14996\*03 disponible en ligne via le lien internet suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34319>.

Il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous en téléphonant aux numéros suivants :

04-92-36-72-38 et 04-92-36-72-42 ainsi qu'à l'adresse suivante : [pref-elections@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-elections@alpes-de-haute-provence.gouv.fr).

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex